

1er degré - FORMATION DES LAUREATS DU CONCOURS CAER interne Professorat des collèges et lycées

PUBLICS CIBLES

Lauréat du CAER en poste affecté dans un établissement scolaire

PRÉREQUIS DU PUBLIC

Être lauréat du concours interne CAER-PC, CAPEPS, CAPLP, CAPET

DUREE de la formation :

Environ 10 jours de formation : certains mercredis et les deux premiers jours des vacances scolaires (Toussaint, hiver et printemps) + rencontres en visio.

Les lauréats du concours exceptionnel bénéficient de modules complémentaires.

TYPE de formation : Hybride

LIEU de formation : PARIS

Effectifs : Selon le nombre de places sur la liste d'aptitude au second concours interne et au concours exceptionnel en Ile de France et répondant aux prérequis cités ci-dessus.

DATES DE LA FORMATION

Début : 10/09/2025

Fin de la formation : 15/06/2026



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Formation des lauréats du second degré, issus des concours internes, en poste dans des établissements privés en Ile-de-France.

Les professeurs-stagiaires sont accompagnés par des pilotes didactiques, des référents disciplinaires, des responsables de formation, et des tuteurs dans les établissements.

Formation sous la responsabilité de l'ISFEC Île-de-France.

Les étapes de l'année de formation :

- Journée d'accueil et de positionnement
- Formations didactiques
- Ateliers « compétences communes »
- Journée interdisciplinaire de proximité
- Ateliers « immédiats » optionnels
- Journée institutionnelle
- Journée de partage d'expérience et de bilan
- Formations TICE en distanciel

OBJECTIFS

Le stagiaire va :

- Développer les compétences professionnelles communes au métier enseignant et spécifiques à la didactique de la discipline enseignée (Référentiel métier : B.O n°30 du 25 juillet 2013) http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066
- Analyser ses besoins et choisir des éléments de son parcours de formation.
- Développer l'analyse réflexive.
- Investir les acquis de la formation dans sa pratique de classe.
- Rendre compte de sa pratique à l'écrit et l'oral.
- Prendre en main les outils numériques utiles à la formation et à l'enseignement.
- Mieux connaître la législation en matière de TICE et veiller à son identité numérique.
- Mieux connaître le statut de l'enseignant dans un établissement sous contrat d'association.
- Réfléchir à la responsabilité éthique.
- Développer l'interdisciplinarité.

CONTENUS / BLOCS DE COMPETENCES

BO n°30 du 25/07/13 :

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

[REFERENTIEL DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES METIERS DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION - TELECHARGEABLE](#)

Un parcours de professionnalisation construit en six axes de formation :

□ AXE 1 : Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction

□ AXE 2 : Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement

□ AXE 3 : Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique

□ AXE 4 : Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

□ AXE 5 : Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication

□ AXE 6 : Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.

Les situations professionnelles vécues par les stagiaires pourront être rattachées plus particulièrement à l'un des axes de formation et devenir objet de travail avec les formateurs, les tuteurs ou les chefs d'établissement. (B.O n° 13 du 26 mars 2015)

Grille d'évaluation, fondée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, utilisée par les différents évaluateurs qui interviennent dans le processus d'évaluation des professeurs-stagiaires en vue de leur titularisation.

PARTENAIRES

- Autres ISFEC de France
- ILEPS
- Faculté d'éducation et de formation de l'ICP (ISP-FE)
- Rectorats de Créteil, Paris et Versailles
- Directions diocésaines des 8 départements d'IdF
- Etablissements sous contrat d'association en IdF

MODALITES D'EVALUATION

- Productions individuelles et/ou collectives en didactique
- Positionnement initial
- État des lieux : auto-évaluation à mi-parcours
- Rencontre tripartite
- Retour sur la mise en oeuvre d'un atelier
- « Partages d'expérience » sur une activité en lien avec les compétences communes
- Auto-évaluation des évolutions professionnelles réalisés lors de l'année de formation

MODALITES ORGANISATIONNELLES et MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation Hybride

(Liste ci-dessous non exhaustive)

Durant les sessions en présentiel : études de cas, apports théoriques, ...

Durant les sessions en distanciel asynchrone : travail individualisé, utilisation de la plateforme Classroom, ...

- Apport théorique
- Travail individuel ou en groupe, en présentiel ou à distance
- Temps de mise en commun
- Discussion dirigée, débat
- Production individuelle et/ou collective
- Recherche personnelle
- Analyse de retour de pratique
- Diaporamas
- Padlet
- Bibliographie
- Ressources en ligne
- SPOC

MOYENS/OUTILS TECHNIQUES

L'ISFEC Île-de-France bénéficie des équipements et des matériels pédagogiques : des salles de cours informatisées et connectées équipés de vidéoprojecteur, de matériels audio, d'un accès internet très haut débit ...

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

La formation à l'ISFEC est une formation de droit à la suite de la réussite des concours CAER interne.

- Un lien vers le "site de rentrée" sera envoyé à la fin du mois d'août aux lauréats
- La rentrée institutionnelle est prévue en septembre, en compagnie des représentants des 3 rectorats. Un test d'autopositionnement sera fait ce jour.
- Le 1er module de formation aura lieu la semaine suivante de la rentrée.

PASSERELLE(S) ? SUITE(S) DE PARCOURS ? DEBOUCHEE(S) ?

- **Passerelle(s) :** Aucune
- **Débouchée(s) :**
Accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (titularisation)
- **Type d'emplois accessibles/Suite de parcours :**
 - Enseignant en primaire en France ou à l'étranger titularisation
 - Fonction de tuteur
 - Autres fonctions dans un établissement scolaire : responsable de niveau, chef d'établissement, intervenant en classe ULIS...
 - Formateur
 - Reconversion possible

CONTACTS

>>> **Responsable de secteur :** Laurence TRICOT — l.tricot@isfec-idf.net

>>> **Responsables pédagogiques :**

Erell DAVOUX – e.davoux@isfec-idf.net

Alexandra AUDIBERT – a.audibert@isfec-idf.net

>>> **Responsable administrative :** Sylvie RIOUX — s.rioux@isfec-idf.net

ACCESSIBILITE

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap à l'adresse : referenthandicap@isfec-idf.net

[=> Consulter la procédure ici](#)

TARIFS

Le coût sera de 0 euros pour le stagiaire. La formation est prise en charge par Formiris.

ou de 1500 euros pour les établissements hors Formiris.

